

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE DE SYNDICAT DES ECOLES DE LA REGION
DE GARLIN
N°20_C3**

Séance du 24 février 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre février, l'Assemblée Délibérante de cet EPCI, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à GARLIN, sous la présidence de la Présidente Michèle PLANTE

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
21	18	18
		Pour : 18
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Mmes BITAILLOU F, DUFRECHE MH, LESPOURCIE-AMARE M. (suppléante de M. MARTENS C, excusé), MAILLOT MC.
Mrs CAU-MIL T, CAZALIS PETIT JEAN J, COSTADOAT P, ERIZABAL CH, HUBERT M. (suppléant de M. PAULIEN R, excusé), JONVILLE B, LACOSTE P, LAHORE C, LAHORE JP, LECHON A, MICHEL D, MONSEGU M, PELANNE C.

Procuration(s) :

Date de la convocation
17 février 2020
Date d'affichage
04 mars 2020

Etai(en)t absent(s) :**Etai(en)t excusé(s) :**

Mme ARGILAGA MC,
Mrs GUIRAUT J., LANUSSE CAZALE A, MARTENS C, PAULIEN R

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

04 mars 2020

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Marie Christine MAILLOT

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

et publication du

04 mars 2020

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2020 :

Investissement

Dépenses : 807 363,00

Recettes : 808 048,00

Fonctionnement

Dépenses : 1 320 794,00

Recettes : 1 320 794,00

Pour rappel, total budget :		
Investissement		
Dépenses :	808 048,00	(dont 685,00 de RAR)
Recettes :	808 048,00	(dont 0,00 de RAR)
Fonctionnement		
Dépenses :	1 320 794,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	1 320 794,00	(dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

registre les membres présents.
ertifié conforme.

N

:SIDENTE PLANTE Michèle




Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 04/03/2020

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 04/03/2020